

COMMUNE DE VIGY

Nombre de membres élus : 19



Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEIZE OCTOBRE DEUX MIL VINGT-CINQ

à 19 heures 00, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Jacques SCHNEPF, Boris HUBERT, Valentine GABEL, Patrick GUARRIGUES, Nicolas AUBRY, Nathalie RAVaine, Clarisse CHARLET, Franck CHIAPPA, Kathy GAILLOT, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Nicolas RAVaine, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Jean-Philippe BESLER procuration à Clarisse CHARLET, Céline TONUS procuration à Nicolas AUBRY, Hervé PRITRSKY procuration à Sylvain WEIL.

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 10 octobre 2025.

La séance est ouverte à 19h 00, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVaine, élu à l'unanimité.

N° 2025/005/001

Objet : Démission d'une conseillère et installation d'un nouveau conseiller

Par courrier en date du 1^{er} septembre 2025, Mme Véronique GAMMELLA a souhaité démissionner de ses fonctions d'ajointe et de conseillère municipale à la suite d'un changement professionnel. Conformément aux dispositions de l'article L2122-15 du CGCT, le Préfet a accepté cette démission par courrier en date du 25/09/2025. Le poste, ainsi devenu vacant, doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste. M. Jacques Schnepf, suivant de la liste du groupe "Bien vivre à Vigy Hessange" qui devient désormais conseiller municipal.

Vu l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, portant sur les démissions des membres du conseil municipal,

Vu le code électoral en son article L 270, relatif au remplacement des conseillers municipaux dans les communes de 1000 habitants et plus,

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. Jacques SCHNEPF.

Pour extrait conforme, Vigy le 16 octobre 2025,

Le Maire, Sylvain WEIL,

